

### Les travailleurs et travailleuses de Nor-Pel envoient un avis de grève

Les membres du STTP qui travaillent pour l'entreprise Nor-Pel, un sous-traitant des Services urbains fusionnés de Postes Canada au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, ont accordé, à l'issue d'un vote unanime, un mandat de grève au Syndicat.

Le Syndicat compte une vingtaine de membres qui travaillent pour Nor-Pel dans la région de l'Atlantique, et qui sont répartis dans trois sections locales. Le mandat de grève constitue un effort pour faire avancer les négociations. Il s'agit d'une situation qui ne sera sans doute pas étrangère aux membres de l'unité urbaine ni à ceux de l'unité des FFRS.

#### Services urbains fusionnés (SUF)

Le STTP syndique les travailleurs et travailleuses des SUF parce que Postes Canada sous-traite leur travail. Les entreprises de messageries et de logistique décrochent les contrats des SUF accomplissent un travail qui relève de la poste. Le STTP a réussi à syndiquer un grand nombre de ces travailleurs et travailleuses. L'unité de Nor-Pel a été formée en 2016, mais la majorité de ses membres ont déjà été membres du STTP parce qu'ils ont travaillé pour d'autres sous-traitants des SUF.

En décembre 2016, le STTP a remis à Nor-Pel un avis d'entamer des négociations. Depuis, il essaie, sans succès, d'amener l'employeur à la table de négociation. Le STTP et les membres de Nor-Pel doivent maintenant exercer leur principal outil de négociation, c'est-à-dire la grève.

L'avis de grève montre aux autres membres du STTP à quel point les membres des unités de négociation du secteur privé sont résolus à négocier des améliorations. Exprimons-leur notre appui! De plus, l'avis de grève fait comprendre à Nor-Pel que le STTP et ses membres ne doivent pas être ignorés : nous sommes conscients de notre pouvoir collectif et de notre droit à la négociation collective.

Le préavis de cinq jours tient compte de la longue fin de semaine. Si Nor-Pel veut éviter la grève, elle dispose donc d'assez de temps pour s'asseoir à la table de négociation. Par leur vote unanime, les membres expriment leur détermination à faire le nécessaire pour que leur droit à la négociation collective soit respecté.

Reste à voir comment Nor-Pel réagira.

#### Activités visées par la grève

Le travail des SUF comprend le tri du courrier, le balayage électronique, la préparation des avis de livraison, la livraison de colis, d'envois Xpresspost, d'envois par messageries prioritaires,

de publipostage, l'acheminement du courrier, y compris des sacs de relais, le ramassage des envois des clients, la levée des boîtes aux lettres publiques et des comptoirs postaux, le transport du courrier d'un bureau de poste à un autre, et la livraison de courrier et de colis aux comptoirs postaux.

Le Syndicat a de bonnes raisons de craindre que Postes Canada tente de faire exécuter le travail par d'autres travailleurs et travailleuses des postes. Il nous faut donc faire preuve de vigilance à cet égard dans la région de l'Atlantique. Si vous croyez qu'une telle situation risque de se produire, communiquez avec votre section locale ou votre déléguée ou délégué syndical.

#### Stratégie de bas salaires

Le fait que Postes Canada sous-traite le travail des SUF auprès de Nor-Pel et d'autres entreprises exerce une pression à la baisse sur les salaires de l'ensemble des travailleurs et travailleuses des postes. Postes Canada cherche constamment à réduire les salaires, et nous devons tout faire pour nous y opposer. Habituellement, le salaire de départ des travailleurs et travailleuses des SUF se situe entre 13 \$ et 14 \$ l'heure, et ce, malgré les meilleurs salaires et les meilleures conditions que le STTP a négociés pour bon nombre de ces travailleurs et travailleuses. Quand elle procède à un appel d'offres, Postes Canada accorde les contrats aux plus bas soumissionnaires. Par conséquent, certains des membres du STTP, qui ont dû changer d'employeur, ont été contraints de reprendre le processus.

Syndiquer encore davantage les travailleurs et travailleuses des SUF est le moyen que nous employons pour mettre un terme à ce cycle infernal, qui nous nuit à tous.

#### Soutien envers nos consoeurs et confrères de Nor-Pel

Vous pouvez envoyer des messages de soutien aux membres de Nor-Pel et au comité de négociation de la région de l'Atlantique et des sections locales suivantes : Breton (téléc. : 902-794-7925), New Glasgow (téléc. : 902-396-1636) et St. Stephen (cupw128@gmail.com; téléc. : 506-466-9899).

Le soutien des sections locales entre elles nous renforce dans nos négociations respectives. Les membres de l'unité de Nor-Pel ne sont pas aussi nombreux que les membres de l'unité urbaine et de l'unité des FFRS, mais nous menons ensemble la bataille pour obtenir de meilleurs salaires et de meilleures conditions pour les travailleurs et travailleuses.

Solidarité,

Jan Simpson  
1<sup>re</sup> vice-présidente nationale

